



Créer / reprendre son entreprise

La réalisation du budget prévisionnel

Fiche A5 / Mars 2018



Document CMA 31 | Création WG Communication | ©fotolia.com |

Objectif

Vous voulez chiffrer, mesurer la viabilité commerciale et financière de votre projet. Notre expert sécurise votre démarrage en élaborant votre business plan.

Bénéficiaire

Porteur de projet créateur ou repreneur d'entreprise artisanale.

Contenu de la prestation

Notre conseiller évalue, avec vous, la viabilité financière de votre projet et vous apporte un outil d'aide à la décision.

Il vous aide à formaliser un budget prévisionnel structuré à présenter à vos partenaires financiers pour

- la réalisation du plan de financement en démarrage d'activité,
- La réalisation d'un compte de résultat prévisionnel déterminant le chiffre d'affaires minimum à atteindre.

Contacts

Pôle Entreprise

- Toulouse

05 61 10 47 47

creation@cm-toulouse.fr

- Antenne de Saint-Gaudens

05 61 89 17 57

dricou@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr

Modalités pratiques

Sur rendez-vous : deux entretiens de 2 heures.

Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Ces prestations peuvent vous intéresser

- A1 - L'information et l'orientation du porteur de projet
- A2 - L'étude du projet reprise d'entreprise
- A3 - Le choix du statut juridique et du régime fiscal
- A4 - Le respect des normes et l'aménagement du local professionnel
- A6 - Le financement de la création ou reprise d'entreprise
- A7 - La formation du créateur d'entreprise
- A8 - L'assistance aux formalités de création d'entreprise



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Garonne

Retrouvez l'intégralité de nos offres sur >>

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr